



La Feuille Verte

Numéro 18
DÉCEMBRE 2012

Siège Social : 26, rue de la Cloche - B.P. 14 - 77301 FONTAINEBLEAU CEDEX - Téléphone : 01 64 23 46 45

Site Web : <http://www.aaff.fr> – Courriel : info@aaff.fr

I - Les AFF et la FORÊT

Observatoire de la forêt

Le bilan provisoire des activités de l'Observatoire de la forêt pour l'ensemble de l'année 2012 confirme les premières tendances constatées depuis le début de l'année : importance du problème de la propreté en forêt au sens large. Sur la centaine de cas signalés, on constate en effet que leur majorité entre dans cette catégorie : déchets laissés au bord des routes ou sur les parkings de la forêt, tags sur les rochers, signalétique sauvage, encombrants abandonnés, dépôts de gravats parfois au cœur même de la forêt par des artisans ou entrepreneurs locaux. Pour ce type de problèmes, les réactions du service de l'ONF en charge de la propreté sont rapides. Mais la part de la propreté dans le budget consacré à la forêt prend des proportions anormales et le nombre des cas signalés continue de croître.

Il s'agit d'un problème de fond qui appelle des actions de plus grande envergure, qu'elles soient préventives (action pédagogique, sensibilisation des communes du pourtour de la forêt, démarche auprès des associations professionnelles), « curatives » (journée de la propreté en forêt animée par l'ONF avec l'ensemble des associations d'usagers de la forêt), répressives (procès-verbaux dressés par les agents de l'ONF et poursuites). Une réflexion est menée en concertation avec l'ONF et le comité accueil de Fontainebleau, forêt d'Exception : cependant il s'agit d'actions qui, pour la plupart, n'auront des effets que progressivement. Certaines devront être mises en œuvre dès 2013 pour mettre fin à cette malheureuse inflation.

Il est à noter que la plupart des signalements sont faits par nos adhérents et plus particulièrement par des membres de la commission Terrain. Cela peut sembler normal et prouve que nos adhérents sont très impliqués et très présents en forêt. Toutefois, il serait souhaitable de toucher un public plus large. Ceci peut se faire par un renforcement des actions de communication : nouvelles affichettes sur les panneaux d'information existant en forêt ; communication dans la presse locale non seulement au niveau de Fontainebleau mais de toute la partie Sud du département ; demande faite aux collectivités locales de la région – communes, conseil général – de faire circuler l'information par le biais des magazines publiés et diffusés gratuitement par la plupart d'entre elles.

Commission des Réserves biologiques

La commission consultative des Réserves biologiques s'est réunie le 14 novembre dernier. Les AFF étaient représentés par François Beaux, Gérard Tendron et Gérard Vallée. Elle était animée par Franck Jacobée, en présence de Benjamin Beaussant, directeur de l'agence ONF de Fontainebleau.

La commission a d'abord abordé le traitement des espèces invasives en forêt. Le phytolaque ou Raisin d'Amérique a fait l'objet de la part d'une association locale de campagnes d'arrachage qui en limitent le développement. Cependant, il a été souligné l'intérêt d'étudier le devenir des parcelles traitées, afin de connaître les effets de ces arrachages à moyen terme, et le rôle des oiseaux dans la dissémination des graines, pouvant conduire à se limiter à arracher les graines plutôt que les pieds, de définir un protocole d'observation des effets du développement du phytolaque sur les régénérations et la biodiversité. Le Conseil national de la protection de la nature ayant émis un avis défavorable à l'arrachage dans les réserves biologiques intégrales, elles doivent servir de parcelles de référence pour suivre le devenir

dans le temps de cette espèce invasive. Alors que le phytolaque peut régresser lorsque le couvert se referme, il n'en est pas de même avec *Prunus serotina*, qui dans certains cantons (boucle de Samois) semble s'installer de manière pérenne, ce qui pose la question de la recherche de débouchés économiques pour les sujets de grande taille.

A été évoquée également la difficulté de maintenir les cortèges floristiques des landes, concurrencées par la régénération naturelle des pins sylvestres. L'hypothèse consistant à les faire pâturer par des moutons (Champ Minette) apparaît peu réaliste.

Le prochain aménagement devra préciser les règles de gestion particulière afin d'assurer des connectivités entre les différentes réserves biologiques. Ce nouvel aménagement qui traitera à la fois de Fontainebleau et des Trois-Pignons (20 000 hectares) pour la période 2015-2035, doit faire l'objet d'études préalables de terrain dès 2013, pilotées par Sylvain Ducroux. Il devrait déboucher sur le traitement de la forêt en deux séries : une de futaie régulière sur les stations les plus fertiles permettant d'obtenir des produits de grande qualité et une de futaie irrégulière sur le reste de la forêt. Les AFF ont insisté sur l'intérêt de garder une large place à la futaie régulière, techniquement plus facile à conduire, de limiter l'âge d'exploitabilité des peuplements et de conduire une sylviculture dynamique pour rendre les peuplements plus résistants aux accidents météorologiques qui risquent de se multiplier sous l'effet du réchauffement climatique, et de diversifier les essences d'arbre à cultiver afin d'y installer les plus résilientes.

Enfin, furent évoqués le travail lancé par l'ONF pour mettre à disposition du public des informations ciblées sur le bois, la sylviculture, la protection via des outils modernes (« Smartphone ») et interactifs, ainsi que l'élaboration d'un programme d'actions et d'un programme d'animation du réseau Natura 2000 sur le massif de Fontainebleau.

II – VIE de l'ASSOCIATION

Rencontre avec l'association A.R.B.R.E.S.

Les AFF ont invité l'association nationale A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables : Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde), représentée par son président Georges Feterman accompagné d'une quarantaine de ses membres. Cette rencontre a eu lieu le 27 octobre 2012 à Fontainebleau et a permis de faire le point sur ce sujet qui suscite un intérêt croissant. À cette occasion Pierre Graber, qui anime depuis de nombreuses années le groupe « Arbres remarquables » des AFF, a ensuite présenté la brochure qu'il a rédigée spécialement pour cette occasion ; celle-ci retrace en particulier la genèse de l'inventaire des 750 arbres remarquables de la forêt établi en 1988 et énumère les méthodes de travail utilisées avant de présenter une sélection d'arbres, dont certains sont bien connus des promeneurs, comme le « Bonsaï » du Rocher-Canon. Un compte rendu plus complet de cette rencontre de même qu'une présentation de cette association amie figure dans le numéro de *la Voix de la Forêt* 2012.

Souscription à la restauration des cartes anciennes

Comme nous l'avons annoncé dans *la Feuille Verte* de septembre 2012, nous nous sommes associés à l'opération de mécénat lancée par la Société des amis et mécènes du château en vue de la restauration de deux cartes anciennes de la forêt qui appartiennent au château de Fontainebleau, l'une de 1752, signée Pierre Helluin « arpenteur du roi », l'autre de 1865 réalisés par les topographes de dépôt de la guerre. La souscription faite auprès des Amis de la Forêt a reçu un accueil très favorable. En définitive la contribution de notre association et de ses membres nous permet de contribuer à hauteur de 1 600 € à cette restauration. Nous remercions vivement nos membres qui ont participé à cette souscription : ils recevront naturellement le reçu fiscal faisant état de cette contribution.

Promenades thématiques

Le programme de promenades thématiques du premier semestre 2013 sera particulièrement riche – une vingtaine – et diversifié. Aux promenades classiques sur les abris de carriers, les peintres de Barbi-

zon, les abris ornés... s'ajouteront des thèmes inédits comme forêt et feu, le grès dans Moret-sur-Loing, la flore en milieu humide. Nous poursuivons les partenariats déjà engagés, comme l'association des Amis du patrimoine du canton de La Chapelle-la-Reine, la Société des amis et mécènes du château, les Sylvains randonneurs, le Gersar mais également de nouveaux partenaires comme le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), le CDRP-91 (Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Essonne). Le programme détaillé est disponible sur notre site ou au siège de l'Association aux jours et heures de permanence.

Commission Carrières et carrières : bilan d'activités

La commission Carrières et carrières, créée en 2009 en concertation avec l'ONF, s'est vu confier trois missions : recherche sur le terrain, établissement de l'inventaire des recherches, définir et mettre en œuvre les mesures conservatoires nécessaires. Aujourd'hui, une partie des objectifs est atteinte. Une affichette ONF/AFF est placée dans certains abris de carrières, elle invite les visiteurs à respecter ces vestiges archéologiques. Les prospections sur le terrain ont permis de connaître la plus grande partie des vestiges dans les plus importantes carrières de la forêt : le Long-Boyou, Franchard, les Gorges-du-Houx, le Cuvier-Châtillon, le Rocher-de-la-Combe, le Rocher-Fourceau, le Long-Rocher et le Haut-Mont.

Une série de documents appelés « Étude des carrières de grès dans la forêt de Fontainebleau » fait l'inventaire des abris et vestiges, avec leur position et un état descriptif accompagné de plans de situation et de planches d'images sont en cours de réalisation. Un travail commun avec l'ONF a permis de prendre une série de mesures conservatoires liées aux travaux forestiers, à la fréquentation du public et aux risques naturels dans une typologie concernant les abris de carrières, les fronts de taille, les tas d'écales, les chemins et routes de vidange, les quais de chargement, les fossés et diverses marques ; enfin, les AFF, avec d'autres associations, ont collaboré avec l'ONF pour la réalisation du sentier de carrières se situant dans le Long-Boyou et Franchard. Il a été inauguré le samedi 6 octobre 2012 : à cette occasion un dépliant de présentation des carrières de grès dans la forêt de Fontainebleau a été réalisé par la commission.

Le site WEB attaqué

Notre site Web a subi une attaque de pirate, entraînant son blocage par notre hébergeur 1&1 le 16 novembre. Sans être « potentiellement dangereux » selon Google, puisqu'il n'a pas hébergé de logiciel malveillant, le site a été victime d'un pirate qui a ajouté du code malveillant, entraînant la perturbation de plusieurs de ses fonctions. Ce pirate informatique n'en voulait pas particulièrement aux AFF, mais c'est vraisemblablement un « hacker » (de l'anglais hack : « bidouiller, modifier, bricoler »). Ce genre de passionné d'informatique s'ingénie à s'introduire dans un site, afin de le détourner de son fonctionnement originel, voire pour s'entraîner en vue d'actions plus malveillantes. Les bénévoles responsables du site (L. R. Theurot, J.-L. Camisuli et Frédéric Gasnier) ont passé beaucoup de temps à analyser la gravité de la situation, puis à restaurer le site à partir d'une copie « saine » sauvegardée avant l'attaque. Le site est à nouveau opérationnel depuis la mi-décembre, avec une protection renforcée, mais plusieurs éléments devront être rétablis. Les AFF s'excusent auprès de leurs adhérents comme des internautes de cet incident technique.

III – Les RELATIONS EXTÉRIEURES

Gouvernance de la forêt de Fontainebleau

Pour la première fois le Comité consultatif scientifique et des usagers de la forêt de Fontainebleau, le comité de pilotage de Fontainebleau, forêt d'Exception et le comité de pilotage des sites Natura 2000 se sont réunis conjointement. Coprésidée par la préfète, Mme Nicole Klein, et Mme Perrachon, adjointe au maire de Fontainebleau, cette réunion, qui s'est tenue à la mairie de Fontainebleau, a permis tout d'abord d'être informé de la réforme de la gouvernance de la forêt, sur laquelle notre association avait été préalablement consultée. Cette réforme répond à un souci de simplification et de cohérence entre trois instances complémentaires de façon à éviter les doubles emplois et les déplacements successifs. Leurs réunions seront regroupées dans la même journée. Dans cette perspective, la composition des

trois instances a été harmonisée. Une présentation de chacune d'entre elles, de leurs missions respectives et de la composition des instances plénières et des comités techniques a été effectuée. Il a été souligné que chacun des comités conservait sa légitimité et ses compétences. Les AFF restent naturellement représentés dans les comités de même que dans leurs comités techniques. Ils le seront également dans le comité restreint du comité de pilotage Fontainebleau, forêt d'Exception qui, conformément à ce que le président de l'ONF, Hervé Gaymard, avait annoncé en janvier 2012, servira de comité de gestion associant les usagers de la forêt.

Pour sa part, notre association s'est félicitée de cette réforme qu'elle avait appelée de ses vœux. Elle a confirmé son accord étant entendu que chaque instance conserve bien ses compétences. Elle a émis quelques réserves sur la fusion des comités Accueil et Érosion, dont les missions ne se recoupent pas forcément. Elle a souhaité que la présence de Gérard Tendron, en tant que personnalité qualifiée, soit bien prévue dans les trois instances.

Sylvain Ducroux a présenté le projet « Forêts périurbaines » et a évoqué le programme d'actions 2012-2017 de « Fontainebleau forêt d'Exception », à la préparation duquel participeront les collectivités locales et les associations, en soulignant la nécessité d'établir un bon équilibre entre la promotion de la biodiversité, l'accueil du public et la production forestière.

Les AFF ont souhaité que l'ONF soit plus présent et explique mieux ses actions en développant sa communication. Elle a souhaité que la participation des usagers au programme d'action se fasse le plus en amont possible. Elle a également informé le comité de l'activité de l'Observatoire de la forêt créé au début de l'année 2012 et a tiré un premier bilan qui est positif. Enfin, elle a confirmé son soutien au programme de conduite apaisée dans le massif, en rappelant son objectif de limitation de la vitesse à 70 km/h sur les routes secondaires de la forêt, notamment la route Ronde.

La réunion du comité de pilotage Natura 2000 s'est tenue l'après-midi sous la présidence de directeur départemental du Territoire. Il a été pris acte que la direction départementale du territoire a pris la mission Natura 2000 directement en charge pour une durée d'un an, après, le retrait de la municipalité de La Rochette. La DDT, a confié au cabinet « Biotope » une mission d'un an, période, durant laquelle, il doit faire le point des situations des différentes zones concernées et faire des propositions sur le suivi et la gestion future. Notre représentant a évoqué les points qui lui paraissaient prioritaires : il sera entendu plus longuement par le cabinet « Biotope ».

Géofestival Fontainebleau et Gâtinais

Le 6 octobre 2012, l'ONF a ouvert un sentier de découverte des carrières et des carriers en forêt de Fontainebleau, avec la participation de la commission Carrières et carriers des AFF. Le sentier, qui part du carrefour du Coq, au rocher du Long-Boyau, puis aux Gorges-du-Houx. Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger l'audioguide, la plaquette et le livret du sentier des Carriers sur le site Internet de l'ONF. Les manifestations organisées dans le cadre du Géofestival ont connu un grand succès. À la salle des fêtes du théâtre municipal, l'exposition « Fontainebleau, si grès m'était conté » a reçu plus de 1 000 visiteurs adultes et près de 400 écoliers, collégiens et lycéens entre le 17 novembre et le 2 décembre 2012. Les animations organisées en marge de l'exposition ont réuni des participants passionnés : conférence sur les méthodes de conservation du grès dans l'architecture (Patrick Ponsot, architecte des Bâtiments de France), sur le métier de carrier au XIX^e siècle de son apogée à sa disparition (Patrick Dubreucq, historien, membre des AFF), circuit en ville afin de découvrir l'utilisation du grès dans la construction (Comité de défense) et visites guidées au château. Une telle affluence montre l'intérêt du public pour le territoire qu'il habite, et son souhait de comprendre l'interaction entre le milieu naturel et les activités humaines au cours de l'histoire... Pour les organisateurs c'est un encouragement à poursuivre leurs travaux de recherches et de vulgarisation. Il est question de diffuser le contenu de l'exposition sous la forme d'un DVD.

Hommage à la forêt : « la Forêt en représentation » - Week-end des 12 et 13 janvier 2013

L'exposition « Hommage à la forêt » se poursuit au château de Fontainebleau. Jusqu'au 28 janvier 2013, les visiteurs pourront voir les deux ensembles qu'elle réunit : une quarantaine de tableaux de peintres de Barbizon, appartenant à la Ville de Fontainebleau et une centaine de dessins exécutés par Louis Boitte, architecte du château à partir de 1877. Les Amis de la Forêt de Fontainebleau ont été associés à cette exposition, à travers des visites guidées par un membre de l'association, et une promenade en forêt au cours de laquelle Gérard Vallée a présenté les peintres de Barbizon et les paysages forestiers qu'ils ont parcourus, en quête des beaux paysages qui leur permettaient de transposer sur la toile leur vision de la nature.

Dans le cadre de l'exposition, le château et le cinéma l'Ermitage vous proposent de réfléchir durant un week-end à deux questions : comment représenter la forêt et que représente-t-elle pour nous ?

- Conférence : « Représenter et se représenter la forêt ». Intervenants : Hervé Jouveaux, conservateur en chef du musée départemental des Peintres de Barbizon, Jean-Claude Polton, Geneviève Bayle-Labouré, conteuse « Tous Chemins ». Modérateur : Xavier Salmon, commissaire de l'exposition. Samedi 12 janvier, à 15 heures, au château (salle des Colonnes).

- Projection de *Princesse Mononoké*, film d'animation japonais de Hayao Miyazaki. Les paysages du film ont été inspirés par les forêts de Yalushima et les montagnes de Shirakami-Sanchi. Samedi 12 janvier, à 20 heures, au cinéma Ermitage.

- Spectacle Du vacarme dans les arbres par la compagnie Speira. Dimanche 13 janvier, à 15 heures, au château (salle des Colonnes).

COTISATIONS 2013

Elles restent inchangées :

Membre adhérent	28 €
Famille adhérente	35 €
Association/société	56 € ou plus
Membre bienfaiteur	56 € ou plus

Les cotisations et dons versés à des associations reconnues d'utilité publique
sont déductibles, à hauteur de 66 %, de l'impôt sur le revenu.

Vous pouvez régler votre cotisation dès maintenant en adressant un chèque à l'ordre des Aff,
à notre trésorier : 26, rue de la Cloche - B.P. 14 - 77301 Fontainebleau.

La Feuille Verte vous présente
ses vœux les plus chaleureux
pour la Nouvelle année !